



REUNION DU COMITÉ: MARDI 5 FEVRIER 2019

Nom	Prénom		Nom	Prénom	
			GOOSSENS	Nathalie	Présente
BLOMME	Daniel	Présent	VANDOMBER	David	Présent
BOURDIS	Thierry	Présent	ROSSI	Mario	Présent
CHARRON	Arnaud	Présent	SAMIEZ	Romain	Présent
DECOSTER	Marie Jo	Présente	THOMAS	Martine	Présente
DUCCOURANT	Marc	Présent	VAILLANT	Alexandre	Présent

Pour information :

Marina Cervetti :Directrice du Golf de Dunkerque

André Lacombe : membre honoraire

ORDRE DU JOUR :

- Election de Stéphane Lemarié : information et décision du Comité
- Installation du nouveau bureau
- Elections du nouveau bureau et des responsables des commissions
- Mise à jour de la déclaration en sous –préfecture
- Approbation du compte rendu de la réunion du 17 janvier 2019
- Questions diverses

ELECTION DE STEPHANE LEMARIE : INFORMATION ET DECISION DU COMITÉ

Après étude et vérification de ce dossier, il s'avère que le candidat ne remplissait pas les conditions requises pour être électeur et candidat, à savoir : » est électeur, tout membre, âgé de 16 ans au moins le jour de l'élection , ayant adhéré à l'AS, depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations »

Un large débat s'instaure, il est décidé à l'unanimité de déclarer le scrutin invalide, et de procéder à de nouvelles élections.

Afin d'organiser ce nouveau scrutin dans les meilleures conditions, la date du samedi 2 mars est retenue, de ce fait à cette date se tiendra aussi l'Assemblée Générale Extraordinaire(révision des statuts et du règlement intérieur) programmée initialement le samedi 16 février .



Ces informations seront portées à la connaissance des membres de l'As, par voie d'affiche et par mails.

L'ensemble des documents habituels sera édité, notamment les procurations. Les candidats remplissant les conditions d'éligibilité sont appelés à renouveler ou à présenter leur candidature.

INFORMATIONS DIVERSES

-Romain SAMIEZ donnera dans quelques jours sa décision concernant la poursuite de son mandat actuel, compte tenu des difficultés personnelles rencontrées tout au long de l'année 2018 , qui ont entraîné de nombreuses absences aux réunions .

- Aucun autre point de l'ordre du jour n'est évoqué.

- La prochaine réunion est fixée au mardi 26 FEVRIER 2019 : 18 HEURES